



**Compte-rendu de: WITTE John Jr, Law and
Protestantism, the Legal Teaching of the Lutheran
Reformation, 2002, Cambridge, University Press**
Nathalie Kalnoky

► **To cite this version:**

Nathalie Kalnoky. Compte-rendu de: WITTE John Jr, Law and Protestantism, the Legal Teaching of the Lutheran Reformation, 2002, Cambridge, University Press. 2004, pp.120-121. hal-01522669

HAL Id: hal-01522669

<https://hal-univ-paris10.archives-ouvertes.fr/hal-01522669>

Submitted on 18 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

(p. XI) et insiste en précisant qu'il ne s'agit ni d'histoire sociale, ni d'histoire des idées, mais « de droit et de théologie, de théologie et de droit » (p. XII). M.E. Marty s'empresse de répondre : cette étude présente un caractère universel (p. XIII) et sa méthode 'binoculaire' rend justement compte de l'imbrication des préoccupations théologiques et juridiques de Luther et des premiers temps de la Réforme.

L'introduction, subdivisée en deux parties : « droit et théologie dans la Réforme luthérienne » (p. 5) et « Ernst Troeltsch et l'historiographie de la Réforme luthérienne » (p. 23), entraîne tout d'abord le lecteur au cœur des notions centrales de cette étude : la doctrine des deux règnes de Luther et les trois cercles d'autorité de la société terrestre (la famille, l'Église et l'État avec le *paterfamilias* un '*pater-theologicus*' et un '*paterpoliticus*' p. 7) pour ensuite présenter l'ouvrage comme une simple mise au point face aux travaux de Troeltsch qui, selon l'A., n'a pas accordé à l'œuvre de Luther la place qu'elle mérite (p. 24).

Suivent sept chapitres d'inégale densité. Les deux premiers chapitres présentent un état des lieux des conflits entre droit canonique et droit civil à la veille de la Réforme, constat qui recentre le cadre vaste – beaucoup plus vaste – du mouvement de remise en question de l'autorité de l'Église sur la situation particulièrement abusive dans les principautés du saint Empire (chap. 1) puis, selon l'analyse de J.W.Jr, la lecture évangélique du droit canonique (chap. 2) c'est-à-dire, après les excès des années 1520 contre la « tyrannie papale » le retour à un certain nombre de règles du droit canonique, après 1530.

Le cœur et l'articulation de l'analyse semblent, en fin de lecture, s'être tenus dans les chapitres 3 et 4 où sont explicités tout d'abord la doctrine des deux règnes de Luther, puis les interprétations et prolongements juridiques qu'en firent Melancton, Eisermann et Oldendorp. Présentée sous divers angles : la puissance divine (*theory of being* ou *ontology*), la personne, l'Église, la connaissance et la doctrine du salut (*righteousness* ou *soteriology*), la doctrine des deux règnes entraîne des implications sociales, politiques et juridiques que Luther et ses successeurs n'analyseront pas nécessairement unanimement. Une forte divergence porte sur la place de la règle de droit. Si pour Luther, elle est indispensable dans le règne terrestre tandis que les Évangiles gouvernent le règne spirituel (p. 91), ses successeurs renforcent et prolongent le rôle de la règle de droit au-delà de cette nécessité contingente pour en faire l'outil non seulement de la coercition des pécheurs et du respect de la seconde table des

WITTE (John, Jr.).

Law and Protestantism. The Legal Teaching of the Lutheran Reformation. Cambridge (GB), Cambridge University Press, 2002, 337 p. (avant-propos de Martin E. Marty) (bibliogr., index, illustr.).

L'auteur enseigne à l'université Emory, (Atlanta, Georgia, États-Unis) où il dirige le 'Center for the Interdisciplinary Study of Religion' ([http : \www.law.emory.edu/cisr/](http://www.law.emory.edu/cisr/)). Ses travaux portent plus spécialement sur le droit et le fait religieux.

Le titre de l'ouvrage promet un vaste programme que le sous-titre ne réduit qu'au seul courant luthérien du protestantisme. En réalité, il va s'agir strictement des écrits de Martin Luther (et, au chapitre 4, de ceux de trois de ses contemporains : Philip Melancton, Johannes Eisermann et Johann Oldendorp). Cependant, dans ces limites de temps et de lieux, l'analyse proposée par l'A. relève davantage, pour le domaine juridique, de la théorie générale du droit que de l'histoire du droit.

L'avant-propos pose la question de l'intérêt de l'ouvrage : « Pourquoi porter notre attention sur l'histoire de principautés du saint Empire romain germanique au début du XVI^e siècle ? »

dix commandements mais aussi de l'édification morale de chacun dans l'esprit de la première table. L'A. précise que « Luther lui-même aurait hésité à adopter ces nouvelles conclusions » (p. 117).

Le bref chapitre 5 revient sur l'évolution des mentalités à la fin du Moyen Âge aux fins de montrer – dans le style 'binoculaire' qu'affectionne l'A. – comment « le mouvement de 'réforme juridique' du XV^e siècle a conduit à la Réforme luthérienne et comment la Réforme luthérienne, en retour, a produit un nouveau mouvement de réforme juridique » (p. 177). Toujours orienté vers une mise à plat des mécanismes de la Réforme, ce chapitre offre quelques exemples de thèmes (les œuvres de charité), lieux (Wittenberg) et dates et annonce les deux illustrations principales de l'analyse : le mariage et l'éducation. S'il est un domaine où la 're-lecture évangélique' du droit canonique a rendu nécessaire l'établissement de règles de droit civil, c'est bien celui du mariage qui a occupé les théologiens et juristes dès les débuts de la Réforme (chap. 6). La suprématie de l'Église – catholique – dans les institutions scolaires était déjà battue en brèche depuis le XIV^e siècle, comme le rappelle l'A. (p. 259), mais il est vrai que la Réforme, aussi bien dans son esprit évangélique que pour sa mise en place et son affermissement, rendait indispensable l'établissement de nouvelles structures d'enseignement (chap. 7).

Les réflexions proposées en guise de conclusion élargissent soudainement le champ d'observation et le passage de Wittenberg au XVI^e siècle au monde occidental actuel est un peu abrupt (p. 295) ; il n'est pas interdit au lecteur de considérer la vision de Troeltsch au moins aussi pertinente et, sans ignorer le rôle historique de Luther et des premiers réformateurs, de difficilement considérer l'influence de ces doctrines aussi directement – et uniquement – prégnante dans ce que l'A. appelle le « monde occidental ».

Une bibliographie non négligeable mais que l'absence de la *summa divisio* sources/études rend confuse (à noter également les dangers du « tri par ordinateur » qui renvoie 'von Beust', 'von Friedeburg', etc. à la lettre V !).

Affirmer qu'un « travail sérieux d'études interdisciplinaires entraîne nécessairement les critiques et mécontentements de tous » (p. 30) ne préserve pas des amertumes du lecteur. Droit et théologie sont effectivement au cœur de la Réforme comme de la pensée de Luther et une approche interdisciplinaire des œuvres de ce dernier est tout à fait pertinente. Mais les juristes ont déjà bien conscience de ce lien entre religion

et droit (sans oublier la morale) et si une nouvelle étude de la pensée de Luther n'est jamais malvenue, était-il pour autant nécessaire d'en conclure directement de la théorisation de la pensée de Luther au monde occidental actuel ? La Réforme ne se résume pas à Luther, ni les valeurs du monde moderne occidental à la Réforme. De plus, la lecture 'binoculaire' – expression que revendique l'A. pour son approche interdisciplinaire – finit par tourner en rond et le style, souvent répétitif, ainsi que l'abus des formules pseudo-dialectiques comme, par exemple, « laïciser le clergé et 'clériciser' la société laïque » (p. 107) n'emportent pas la conviction. Si la métaphore du « professeur qui a pris John Witte Jr. sous son aile pour lui apprendre à voler » (p. XVII) fait sourire, elle demeure l'image persistante de cette lecture, somme toute, peu enthousiasmante.

Nathalie Kálnoky.